

Fiche de renseignement - à joindre en Annexe à l'étape 2 de la demande de branchement eau potable en ligne. **Tous les champs sont à renseigner obligatoirement**

Numéro de dossier eau et aménagement (cf n° remis par Toulouse Métropole) : /
(exemple 2020/0001)

Nom/Prénom du demandeur :

Commune sur laquelle se situe le branchement demandé :

Adresse du projet :

Adresse mail du demandeur: **Téléphone:**

Liste des documents qui doivent **impérativement** accompagner votre demande. Merci de cocher toutes les cases attestant que vous joignez ces documents à votre demande de **branchement eau potable** en ligne (étape 2) :

Liste des pièces :	Cochez la case :
La copie de l'autorisation d'urbanisme (PC, PA, DP, CU)	
Le plan de situation de la parcelle dans votre commune.	
Le plan parcellaire en cas de lotissement.	
Le plan masse de votre terrain en y indiquant l'emplacement souhaité de votre compteur, du branchement au réseau d'eau potable et la situation de votre habitation.	
Une attestation de TVA réduite que vous pouvez télécharger sur www.impots.gouv.fr	
Plan d'exécution cotés en NGF des projets AEP de l'opération.	
Les besoins en adduction d'eau potable spécifiques (débit de pointe, défense incendie).	

Important : Tout dossier Eau incomplet ne peut être accepté.

Le dossier complet (formulaire de renseignement inclus) peut également être retourné par courrier à l'adresse suivante :

Eau de Toulouse Métropole
service de l'eau potable
22 avenue Marcel Dassault 31506 TOULOUSE Cedex 5